

Conseil municipal du 12 décembre 2024

Étaient présents : Mesdames et Messieurs Poupard Joël, Guetté Louis-Marie, Point Frédéric, Balada Béatrice, Le Breton Michel, Rochais Alain, Cillon Valérie, Vivion Jean-Philippe, Bâcle Marie-Josèphe, Defrance Nicolas, Sigonneau Sébastien, Rouillard Claude Testard Emilie.

Absents excusés : Thomas Céline, Thomas Jean-Pierre

Pouvoir : Mme Thomas Céline donne pouvoir à M. Poupard Joël.

Secrétaire de séance : Émilie Testard.

Finances

Barème ALSH hors commune 2023-2024

Comme chaque année, il convient de fixer le tarif qui sera appliqué aux communes de l'ex-communauté de communes du Bocage pour l'accueil des enfants hors commune dans les accueils périscolaires, haltes garderies et accueil de loisirs. Monsieur le Maire précise que la commune utilisatrice s'engage au versement, auprès des communes d'implantation du service, d'une participation répartie comme suit ;

- ⇒ **Accueil périscolaire** : 100 % des sommes restant à la charge de la commune.
- ⇒ **Halte-garderie et accueil de loisirs** : 80 % des sommes restant à charge de la commune.

Le bilan des différents services s'établit de la manière suivante :

2023/2024	ALSH
Dépenses	43 778.26 €
Recettes	35 120.64 €
Déficit	8 657.62 €
Nb jours	1 161 jours
Montant à charge	7.46 €
Montant à facturer	5.97 €

A noter que seule la commune de Somloire a des enfants qui fréquentent l'Accueil de Loisirs des Cerqueux et qu'aucune facturation ne peut être faite au titre de l'accueil périscolaire du mercredi puisqu'il existe dans chaque commune.

Convention avec la SPAA d'Angers

Le Maire informe le Conseil Municipal que les termes de la convention avec la SPAA d'Angers pour l'enlèvement de animaux capturés préalablement par la commune ont évolué.

La convention prévoit que la SPAA s'engage, après un délai de 8 jour franc d'accueil des animaux en divagation (chiens et chats) à la fourrière communale, à les recueillir et à les transporter dans son centre d'accueil. En contrepartie, la commune verse à la SPA une participation de 0.20 € par habitant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise le maire à signer la convention avec la Société Protectrice des Animaux Autonomes de Maine-et-Loire.

Indemnité de gardiennage de l'église communale 2024

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, pour l'année 2024, le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales prend en compte les revalorisations du point d'indice. Par conséquent, le montant fixé sera de 126.91 € pour l'année 2024.

Il est proposé à l'assemblée de fixer l'indemnité de gardiennage pour l'année 2024.

Considérant l'organisation de gardiennage de la commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide de fixer à 126.91 € le montant de l'indemnité de gardiennage de l'église communale pour l'année 2024

Déclare que l'indemnité de gardiennage sera versée à la Paroisse St Jean du Bocage

Affaires sociales

Réflexion sur le plan mercredi

Béatrice et Doriane ont commencé à réfléchir aux actions possibles pour animer le plan mercredi.

Pour la prochaine réunion pour mettre en place le dossier, il serait intéressant de contacter La Retraite Heureuse, la bibliothèque dès que l'animatrice sera recrutée et Soleine

Préparation camps d'été 2025

Beatrice a repris contact avec la fédération départementale Vendée de Familles Rurales, pour voir les possibilités sur leur camp. Les dossiers ne sont toujours pas ouverts

Elle va prendre contact avec d'autres lieux.

Vœux du Maire

La commission souhaite renouveler le cadeau de bienvenue sur les mêmes bases que l'année dernière :

- Familles avec un nouveau-né sur l'année 2024 : un bon d'achat à l'Autre Faubourg pour une valeur de 20 €
- Nouveaux habitants : en plus des éléments transmis par l'agglo, la commission propose d'offrir des bons d'achats dans les 2 commerces de la commune : 15 € à Viveco et 30 € au restaurant de la Marmite (pour un achat de restauration sur place ou à emporter)

Points divers

- La commission valide la demande des animatrices pour l'achat d'une cabane qui pourrait être mise en extérieur pour que les enfants puissent y jouer
- Discussion sur les remarques transmises sur les repas de la cantine par 2 familles via un message de l'école. La commission estime que les repas proposés respectent un équilibre alimentaire global et correspondent à la demande et que le service « cantine » proposé est cohérent par rapport à l'encadrement mis en place.
- Depuis septembre 2024, Hugo Deberles vient en renfort à l'AP. Il est intéressé pour faire la formation BAFA. Le Conseil Municipal émet un avis favorable au financement. Voir avec la CAF pour une éventuelle subvention.

Développement et Cadre de Vie

Voirie

Local des associations

Contrairement à ce qui était prévu au départ, l'entreprise BOUCHET va réaliser un enrobé sur toute la surface du parking devant le local pour une plus-value de 3 729.60 € HT. L'ensemble des travaux s'élève donc à 16 692.16 € HT (BOUCHET 12 884.26 €, ESPACE CREATIC 2 224.90 €, RETAILLEAU 1 154 €, EDP (bulbes) 429 €).



Liaison La Loge vers le cimetière

Le devis de l'entreprise BOUCHET pour la confection d'un trottoir d'une longueur de 120m s'élève à 14 204.04€HT. La commission propose de ne pas y donner suite.

Chemins des Brandes

Une demande d'information sur les subventions possibles à la remise en état du chemin est demandée auprès de l'agglo.

Bâtiments

Nettoyage des bâtiments

Après appréciation des différents devis reçus, la commission propose de retenir la proposition de la société ATILLA de Saint Christophe du bois, pour l'ensemble des propositions, à savoir :

- 1^{er} lot : nettoyage église et mairie (toiture et façade)
- 2^{ème} lot : salle Saint Jacques, foyer des jeunes/bibliothèque, jeu de boules (toiture)

ATILLA nous vendra également du produit pour le nettoyage des murs du cimetière qui sera fait par les employés communaux.

Les devis seront validés pour des travaux en 2025.

Autolaveuse salle du Cormier et salle de sport

Une première démonstration de matériel a été faite au personnel communal. Les résultats n'étant pas complètement concluant, un nouveau matériel va être présenté dans les prochaines semaines. La commission se pose la question de l'achat de 2 autolaveuses en une seule fois pour obtenir un prix plus intéressant.

Une réflexion est menée pour une éventuelle location pour la fin de l'année en attendant de faire un choix.

Mur du cimetière

Une entreprise a fait un essai de nettoyage sur le mur du cimetière. Le résultat est bien visible. La commission propose de nettoyer la totalité du mur. Le Produit de nettoyage sera acheté par la commune et les travaux réalisés par les employés communaux.

Salle du conseil

La commission propose de revoir l'acoustique de la salle du conseil.

Centre de loisirs

Le centre de loisirs souhaiterait l'achat d'une cabane en bois pour mettre dans la cour. Constatant que les jeux de l'école ne sont plus en très bon état, la commission propose de reprendre contact avec la société EDENCOM pour envisager une restructuration globale de l'aire de jeu.

Salle de sport

Pendant les travaux de la nouvelle salle de sport, le club de vélo et marche n'aura plus de local pour se réunir. La commission propose au club de se réunir au jeux de boules (ils installeront leur réfrigérateur).

Divers

Illuminations de Noël

Le contrat de location pour les illuminations de Noël prend fin au 31 décembre 2024. Le groupe de travail dédié va reprendre contact avec la société de location courant mars 2025 pour renouveler le contrat.

Le groupe de travail va devoir retravailler sur le sujet à compter de février/mars 2025.

Location des salles communales

La commission rappelle que les associations ne paient pas de location de salles mais uniquement les frais de ménage en cas de repas.

Cholet Agglomération

Groupe de travail « transition écologique »

Une première réunion a eu lieu le mardi 10 décembre dernier. Une présentation du service transition écologique et des missions du groupe de travail « transition écologique » a été faite. Durant la seconde partie de la réunion, un point a été fait sur le plan climat Air Energie Territorial et Plan d'amélioration de la qualité de l'air (calendrier, présentation des objectifs et du pré-programme d'actions en cours d'élaboration).

PLUiH

Le dossier suit son cours. Des réunions concernant le règlement du PLUiH sont programmées d'ici la fin de l'année.

Prévision des travaux pour 2025

Une rencontre a eu lieu le mercredi 11/12 dernier afin de fixer le calendrier des travaux et les modalités d'intervention sur le domaine public pour 2025.

Questions diverses

Salle de sport – Monsieur le Maire présente l'avancée du projet « salle de sport ». Les membres du conseil municipal peuvent voir la proposition de plan de la future salle de sport et l'estimation de l'APD (Avant-Projet Définitif) n°2. Après discussion, l'assemblée valide l'estimation avec la moins-value « bardage Fundermax en remplacement du bardage Trespa ».

Boc'enbulle – le contrat de Camille Barbe-Pithon se termine le 31/12/2024. Son CDD ne pouvant pas être renouvelé, l'association n'était pas en mesure de lui proposer un CDI pour des raisons financières et pour un manque de visibilité sur l'avenir.

Marché des assurances – Groupama nous a fait une offre avec des tarifs très supérieurs à ceux que nous avions. Un rendez-vous est programmé avec une autre société d'assurance.

Pot de départ de Laurence – pour fêter le départ en retraite de Laurence, un pot est organisé le samedi 14 décembre prochain à la salle Du Cormier à 11h30. Le rendez-vous est programmé à 11h00 pour les élus pour l'installation de la salle.

MA'Malice – l'inauguration a eu lieu le samedi 07/12 dernier. Pour l'instant, elles ont 5 contrats répartis entre les 2 assistantes maternelles. Elles attendent d'autres contrats.

SIEML – Monsieur le Maire a rendez-vous avec Mathilda GRILLE le 13/01 prochain à 10h afin de faire le point sur la consommation du compteur jaune suite à la visite de juillet 2024 + diagnostic Salle St Jacques + foyer des jeunes et bibliothèque

CLAC – les plaques de plafond du Foyer des jeunes ont été remises par les membres du bureau et les jeunes. A ce jour, la CLAC compte entre 35 et 40 adhérents. En juin, ils ont fait une sortie au parc Astérix.

Entreprise Pasquier – un échange est programmé, avec le service aménagement, direction du développement économique (M. Audebault Charles et Mme Dollet Séverine) et Monsieur le Maire, le 20 décembre prochain à l'entreprise Pasquier. Le programme sera le suivant : présentation de l'entreprise et échange sur le plan industriel de l'entreprise (en lien avec les évolutions du PLUiH) puis visite d'une ligne de production sur le site Brioche Pasquier.

Cholet Agglo Tour : une réunion d'information a eu lieu le 26/11 dernier. La course aura lieu le 23 mars 2025. Les coureurs ne passeront plus dans le bourg (ralentisseur trop dangereux). Ils prendront la voie de contournement.

Synergie – le Synergie va passer bimensuel. Les associations devront prévoir leurs articles encore plus tôt qu'à l'heure actuelle.

Soleine – Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier envoyé par l'association Soleine à l'ensemble du Conseil Municipal. Des projets sont énoncés tels que l'achat d'une tablette, la mise en place d'une assistance à domicile. Les membres de l'association évoquent également leur inquiétude quant à l'augmentation du prix du gaz et le trottoir devant la résidence qui est abîmé. Monsieur le Maire propose de fixer un rendez-vous avec la Présidente afin de faire le point sur leurs attentes.

Prochaines réunions

Conseil municipal 2025	Jeudi 16 janvier 2025	20h00
	Jeudi 13 février 2025	20h00
	Jeudi 20 mars 2025 (budget)	20h00
	Jeudi 17 avril 2025	20h00
	Jeudi 15 mai 2025	20h00
	Jeudi 19 juin 2025	20h00
	Jeudi 11 septembre 2025	20h00
	Jeudi 16 octobre 2025	20h00
	Mardi 18 novembre 2025	20h00
	Jeudi 11 décembre 2025	20h00

Affaires sociales

Développement du cadre de vie